

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION**REPUBLIQUE FRANCAISE****N° AR_2021_15_U****Commune de LES HERMITES****a une Déclaration préalable maison individuelle
au nom de la commune de LES HERMITES**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE :		Référence dossier :
Type de demande :	Déclaration préalable maison individuelle	N° DP03711621R0002
Déposée le :	02/02/2021	
Par : Représenté par :	Monsieur GODINHO Hernani	
Demeurant à :	540 route de Chemillé 37110 LES HERMITES	
Pour :	Réalisation d'une avancée devant une cave avec couverture en ardoise	
Sur un terrain sis :	540 route de Chemillé 37110 LES HERMITES	

Je soussigné, Alain DROUET, Maire de la commune de LES HERMITES,

Conformément à l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme,

Certifie que la Déclaration préalable maison individuelle n° DP03711621R0002 déposée le 02/02/2021 par Monsieur GODINHO Hernani, demeurant 540 route de Chemillé 37110 LES HERMITES, affichée en mairie le 04/02/2021, pour les travaux suivants :

- Réalisation d'une avancée devant une cave avec couverture en ardoise,

sur un terrain situé 540 route de Chemillé 37110 LES HERMITES,

A FAIT L'OBJET D'UNE DECISION TACITE DE NON OPPOSITION.

Fait à **LES HERMITES** le **23/06/2021**,
Alain DROUET
Maire

